

QUELQUES TIPS DE DERNIÈRE MINUTE POUR FAIRE FACE A LA RÉPRESSION

- x Si tu as encore la possibilité de ranger ton couteau, **ton téléphone**, ta drogue, tes papiers (si tu en a envie), **va les ranger en lieu sûr.**
- x Ne sois pas seul.e, **organise toi en binôme** pour avoir toujours quelqu'un.e qui veille sur toi.
- x Déplace toi de manière compacte et mobile, **ne pas s'isoler du groupe et ne pas partir seul.**
- x En cas de charge de la police **essaye de ne pas paniquer, de rester en groupe** et de ne pas piétiner tes camarades en te précipitant.
- x Attention aux cameras (les flics en ont sur eux) et aux poucaves. Grace au Covid on a le droit de porter un masque ;)
- x En cas de gazage, tu peux humidifier ton **foulard/échappe** pour respirer lentement dedans. (Si quelqu'un.e a du malox c'est mieux que de l'eau.) et pour te nettoyer les yeux demande du sérum physiologique autour de toi.
- x **Ne ramasse pas des lacrymo** (il y a du feu dedans) **ou grenades** (ça explose).
- x En cas d'arrestation ne pas se débattre, ni insulter. Tu peux faire le poids mort si tu veux résister.
- x Il y a parfois des arrestation après les blocages/manifs donc **évite de rentrer seul.**
- x Ne te vante pas de tes actions répréhensible ou celles des autres dans la rue ou sur les réseaux sociaux.
- x **Ne filme/photographie pas les gens sans leurs consentement** et d'autant plus si ils font des actions. Tu les met en danger.
- x Un refus collectif de donner son identité à la police est souvent efficace. Si tu es seul.e tente de ne donner qu'une identité orale.
- x Après le blocage/manif c'est cool si tu débriefe avec ton groupe pour s'assurer que tout le monde va bien et décompresser.
- x **Si tu vois une arrestation, tu peux prévenir le Collectif Anti-Répression (CAR38) 07.74.24.57.57**

QUELQUES TIPS DE DERNIÈRE MINUTE POUR FAIRE FACE A LA RÉPRESSION

- x Si tu as encore la possibilité de ranger ton couteau, **ton téléphone**, ta drogue, tes papiers (si tu en a envie), **va les ranger en lieu sûr.**
- x Ne sois pas seul.e, **organise toi en binôme** pour avoir toujours quelqu'un.e qui veille sur toi.
- x Déplace toi de manière compacte et mobile, **ne pas s'isoler du groupe et ne pas partir seul.**
- x En cas de charge de la police **essaye de ne pas paniquer, de rester en groupe** et de ne pas piétiner tes camarades en te précipitant.
- x Attention aux cameras (les flics en ont sur eux) et aux poucaves. Grace au Covid on a le droit de porter un masque ;)
- x En cas de gazage, tu peux humidifier ton **foulard/échappe** pour respirer lentement dedans. (Si quelqu'un.e a du malox c'est mieux que de l'eau.) et pour te nettoyer les yeux demande du sérum physiologique autour de toi.
- x **Ne ramasse pas des lacrymo** (il y a du feu dedans) **ou grenades** (ça explose).
- x En cas d'arrestation ne pas se débattre, ni insulter. Tu peux faire le poids mort si tu veux résister.
- x Il y a parfois des arrestation après les blocages/manifs donc **évite de rentrer seul.**
- x Ne te vante pas de tes actions répréhensible ou celles des autres dans la rue ou sur les réseaux sociaux.
- x **Ne filme/photographie pas les gens sans leurs consentement** et d'autant plus si ils font des actions. Tu les met en danger.
- x Un refus collectif de donner son identité à la police est souvent efficace. Si tu es seul.e tente de ne donner qu'une identité orale.
- x Après le blocage/manif c'est cool si tu débriefe avec ton groupe pour s'assurer que tout le monde va bien et décompresser.
- x **Si tu vois une arrestation, tu peux prévenir le Collectif Anti-Répression (CAR38) 07.74.24.57.57**

x EN CAS D'ARRESTATION

- x Il y a deux procédures principales de police possible, demande aux flics dans laquelle tu te situes :
- x **la vérification d'identité** (4h max), le but confirmé/vérifier/trouver ton identité.
- x **La garde à vue** (24h max renouvelable jusqu'à 48h) , le but faire une **enquête à charge** pour te faire condamner.
- x Dans les deux cas, il est conseillé de ne pas aider la police à faire son travail de te nuire, tu peux répondre : « **JE N'AI RIEN À DÉCLARER** » a toutes leurs questions (sauf pour ton identité si tu souhaite la leur donner.). C'est ton droit de le faire.
- x Nous conseillons aussi de **ne signer aucun document** qui te sera présenté pour pouvoir les contester plus tard.
- x En cas de garde à vue, tu as des droits qui sont les suivants, fait en usage :
 - x **demandeur un.e avocat.e** (le commis d'office est gratuit, iels ne sont pas toujours de bon conseil par contre.)
 - x **demandeur à voir un.e médecin** (mais ce n'est pas un pote.)
- x Il ne faut pas oublier que **la police a le droit de mentir** et le fait souvent pour obtenir des aveux. Ne leur fait pas ce plaisir.
- x **On ne peut généralement pas te forcer physiquement a donner tes empreintes, ta photo ou ton ADN** mais tu risques un procès (les peines sont généralement très faible et les poursuites pas systématique). Si tu acceptes par contre une fois dans les fichiers c'est galère d'en sortir, donc a toi de voir.
- x En cas de comparution immédiate il faut demander un délai pour mieux préparer ta défense.

x POUR ALLER PLUS LOIN

- x En cas de convocation ou autre problème contacte le car38.
- x Pour la prochaine fois tu peux prendre du sérum physiologique, un foulard, un peu d'argent liquide
- x Tu peux trouver plus d'informations sur le site du RAJCOL : <https://rajcollective.noblogs.org/materiaux-a-diffuser/>

EN CAS D'ARRESTATION

- x Il y a deux procédures principales de police possible, demande aux flics dans laquelle tu te situes :
- x **la vérification d'identité** (4h max), le but confirmé/vérifier/trouver ton identité.
- x **La garde à vue** (24h max renouvelable jusqu'à 48h) , le but faire une **enquête à charge** pour te faire condamner.
- x Dans les deux cas, il est conseillé de ne pas aider la police à faire son travail de te nuire, tu peux répondre : « **JE N'AI RIEN À DÉCLARER** » a toutes leurs questions (sauf pour ton identité si tu souhaite la leur donner.). C'est ton droit de le faire.
- x Nous conseillons aussi de **ne signer aucun document** qui te sera présenté pour pouvoir les contester plus tard.
- x En cas de garde à vue, tu as des droits qui sont les suivants, fait en usage :
 - x **demandeur un.e avocat.e** (le commis d'office est gratuit, iels ne sont pas toujours de bon conseil par contre.)
 - x **demandeur à voir un.e médecin** (mais ce n'est pas un pote.)
- x Il ne faut pas oublier que **la police a le droit de mentir** et le fait souvent pour obtenir des aveux. Ne leur fait pas ce plaisir.
- x **On ne peut généralement pas te forcer physiquement a donner tes empreintes, ta photo ou ton ADN** mais tu risques un procès (les peines sont généralement très faible et les poursuites pas systématique). Si tu acceptes par contre une fois dans les fichiers c'est galère d'en sortir, donc a toi de voir.
- x En cas de comparution immédiate il faut demander un délai pour mieux préparer ta défense.

POUR ALLER PLUS LOIN

- x En cas de convocation ou autre problème contacte le car38.
- x Pour la prochaine fois tu peux prendre du sérum physiologique, un foulard, un peu d'argent liquide
- x Tu peux trouver plus d'informations sur le site du RAJCOL : <https://rajcollective.noblogs.org/materiaux-a-diffuser/>